

**Présentation officielle
du *Portrait du comte Molé*,
par Jean-Auguste-Dominique Ingres**

au Musée du Louvre

Jeudi 10 décembre 2009

contacts Presse

Département de l'information
et de la communication

Service de presse

Tél. : 01 40 15 80 55

service-de-presse@culture.gouv.fr

Direction des musées de France

Mission de la communication

Christine André

Chef de la mission

Tél. : 01 40 15 35 97

christine.andre@culture.gouv.fr

Ingrid Baron-Cadoret

Attachée de presse

Tél. : 01 40 15 36 47

ingrid.baron-cadoret@culture.gouv.fr

Musée du Louvre

Direction de la communication

Aggy Lerolle

Directrice de la communication

aggy.lerolle@louvre.fr

David Madec

Directeur adjoint à la communication

Tél. : 01 40 20 56 98

david.madec@louvre.fr



Sommaire

- p.3 Communiqué de presse
- p.4 Présentation de l'œuvre
- p.7 La sauvegarde des trésors nationaux et des œuvres d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise
- p.9 Tableau des acquisitions
- p.14 La politique de mécénat
 - d'Eiffage
 - de la Banque de France
 - de la Société des Amis du Louvre
 - de Mazars
- p.18 Renseignements pratiques

**Communiqué
de presse**



Contacts presse

Département de l'information et de la communication
01 40 15 80 55
service-de-presse@culture.gouv.fr

Direction des musées de France
Mission de la communication
Christine André
chef de la mission
01 40 15 35 97
christine.andre@culture.gouv.fr

Musée du Louvre
Direction de la communication
Aggy Lerolle
Directrice de la communication
aggy.lerolle@louvre.fr
David Madec
Directeur adjoint à la communication
01 40 20 56 98
david.madec@louvre.fr

www.culture.gouv.fr

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, annonce l'acquisition par l'État pour le musée du Louvre du portrait du Comte Mathieu-Louis Molé par Jean-Auguste-Dominique Ingres.

Ce chef d'œuvre de l'art du portrait au 19^{ème} siècle constitue l'un des exemples remarquables d'une œuvre patrimoniale demeurée durant plus d'un siècle et demi dans la famille du Comte. Il s'agit de l'avant-dernier portrait d'Ingres de cette qualité appartenant à des personnes privées.

Dans ce portrait, réalisé alors que le Comte Molé dirigeait la diplomatie française, Ingres a exprimé son génie de la facture picturale et de la mise en scène. Le peintre a composé subtilement et comme naturellement la posture du corps, montré de trois-quarts, tandis que le visage est peint de face, regardant avec calme le spectateur du tableau. Ingres n'a conservé que peu d'éléments accessoires et seulement deux effets de lumière, éclairant de manière presque dramatique l'un, le visage grave et mélancolique du modèle, et l'autre, ses mains. Par ses choix esthétiques, ce portrait reflète les convictions intellectuelles et artistiques de Molé, qui se déclarait résolument le défenseur « *du classicisme sans les entraves, du romantique moins le factice, l'affectation et l'enflure* », un programme qui ne pouvait que convenir à Ingres.

Deux grandes raisons motivent cette acquisition : l'importance esthétique capitale de l'œuvre dans la carrière d'Ingres, l'un des plus grands portraitistes français ; la personnalité exceptionnelle du modèle, l'une des grandes figures politiques du 19^{ème} siècle. Le tableau rejoint ainsi les portraits de *Monsieur Bertin* et du *Duc d'Orléans*. Le musée du Louvre pourra enfin montrer dans la même salle et sur la même cimaise ces magnifiques variations proposées par Ingres à partir de la représentation de trois grandes figures politiques et intellectuelles de la Restauration.

Cette acquisition a été rendue possible grâce aux dispositions fiscales de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations. Ces dispositions, qui complètent celles de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, créent en effet des conditions favorables à l'entrée dans les collections publiques, grâce au mécénat d'entreprise, d'œuvres reconnues trésor national par la commission consultative des trésors nationaux. Le ministre de la Culture et de la Communication tient à remercier Eiffage, la Banque de France, la Société des Amis du Louvre et Mazars pour leur action exemplaire de mécénat en faveur du musée du Louvre et plus largement du patrimoine national.

Paris, le 10 décembre 2009

www.culture.gouv.fr

Présentation de l'œuvre

Mathieu-Louis, comte Molé (1781-1855)

Huile sur toile. H. 1,47 m ; L. 1,14 m

Signé et daté en bas, à gauche : J. Ingres Pinxit. 1834

Inscription, en haut à droite, légèrement effacée : mathieu louis comte molé.

Paris, Musée du Louvre

Ingres et le comte Molé, l'artiste et le politique

Le portrait du comte Molé vient d'être acquis par le Louvre. Il rejoint les deux autres grands portraits masculins d'Ingres, Monsieur Bertin et le duc d'Orléans, trois tableaux politiques peints sous Louis-Philippe. Analyse d'un chef-d'œuvre par le directeur du département des peintures.

Il a vitupéré durant toute sa vie à propos des commandes de portraits qui lui étaient passées par des personnalités sans cesse plus influentes, alors qu'il désirait demeurer pour la postérité comme un peintre d'histoire. C'est malgré lui que Jean Auguste Dominique Ingres a retenu l'attention de la critique et des amateurs par ses étonnantes représentations de ses contemporains. Même son rival, Delacroix, découvrant chez Louis-François Bertin le portrait de ce dernier qu'Ingres venait de terminer, s'est senti obligé de « lâcher » un compliment. « *En pinçant les lèvres et en clignant les yeux* », le peintre de *Sardanapale* aurait déclaré, selon Charles Blanc : « *Cela est bien rendu* ». Baudelaire, en 1846, a écrit qu'Ingres était le portraitiste par excellence : « *Les portraits de M. Bertin, de M. Molé et de Mme d'Haussonville [sont] de vrais portraits, c'est-à-dire la reconstruction idéale des individus* ». Cette « *reconstruction idéale* » devait trouver chez Ingres son complet épanouissement et sa pleine justification dans la représentation de plusieurs hommes de pouvoir.

Ainsi, après avoir reçu en 1832 la commande du portrait d'un de ses amis, le puissant « patron de presse » Louis-François Bertin, tableau acquis par le Louvre en 1897, Ingres immortalisait-il, une dizaine d'années plus tard, la figure de l'héritier du trône, le duc d'Orléans, quelques semaines seulement avant son décès accidentel. Cet exceptionnel témoignage pictural de l'une des personnalités les plus attachantes de son temps est à son tour entré dans les collections nationales, grâce à la générosité d'Axa en 2005.

Entre l'exécution de ces deux chefs d'œuvre de l'art du portrait politique, Ingres en avait peint, durant l'année 1834, un troisième tout aussi essentiel : celui de Mathieu Molé (1781-1855), demeuré dans la famille de ses descendants directs. Grâce à cette acquisition, le département des peintures du Musée du Louvre pourra exposer, sur une même cimaise, les magnifiques variations proposées par Ingres à partir de la représentation de ces trois grandes figures de la Monarchie de Juillet : un grand bourgeois, au tempérament robuste, aux engagements politiques et sociaux; un prince brillant, courageux et amateur d'art ; un ministre rigoureux, austère et au caractère romantique, qui avait été un ami de jeunesse de Chateaubriand avant de se lancer dans une brillante carrière.

Né dans une famille de magistrats parisiens illustres depuis la Fronde et disloquée par la Révolution, Mathieu Molé était parvenu rapidement à réintégrer les cercles d'influence. Auditeur au Conseil d'Etat en 1806, puis préfet du département de Côte d'Or, il s'impose comme conseiller officieux de l'Empereur. En 1809, il est directeur général des Ponts et Chaussées, avant d'être désigné en 1813, à 32 ans, comme ministre de la Justice. Louis XVIII le fait Pair de France, avant de le nommer en 1817 ministre de la Marine et de le charger de la surveillance des Affaires religieuses. Après une parenthèse sous Charles X, c'est avec l'avènement de Louis-Philippe que Molé atteint l'apogée de sa carrière, devenant ministre des Affaires étrangères, puis président du Conseil en 1836, fonction qu'il occupa jusqu'en 1839. Il devait prendre sa retraite définitive de la politique après le coup d'état du futur Napoléon III, il avait siégé comme député à l'Assemblée constituante de 1848 et avait été élu à l'Académie française en 1840.

Une main dans la lumière

Quand Ingres le peint, il dirige la diplomatie française. Ingres a exprimé son génie de la facture picturale et de la mise en scène ; en dépit des douloureuses et multiples séances de travail qui accompagnèrent la création de ce portrait, le peintre a composé subtilement et comme naturellement la posture du corps, montré de trois-quarts, tandis que le visage est peint de face, regardant avec calme le spectateur du tableau. Hormis la plume et le livre, visibles à droite derrière le modèle, et, surtout le tissu d'un rouge opulent et raffiné du fauteuil, Ingres n'a conservé que peu d'éléments accessoires. Seuls deux effets de lumière, éclairent de manière presque dramatique l'un le visage grave et mélancolique et l'autre les mains. L'une est crispée sur un lorgnon tandis que l'autre est savamment abandonnée devant lui. Une gamme élégante de noir et de marron accentue cet univers poétique du tableau, serein et triste à la fois.

Le *Portrait du comte Molé* apparaît ainsi comme une sorte de pendant social et psychologique au *Monsieur Bertin* du Louvre. La détermination solide et passionnée de Bertin, image de l'homme qui maîtrise son destin et pèse de tout son poids sur les événements, contraste avec l'inquiète et froide résolution de Molé, concentré dans ses pensées et comme animé par ses seuls idéaux politiques. Ce portrait reflète les convictions intellectuelles et artistiques de Molé, qui se déclarait résolument le défenseur « *du classicisme sans les entraves, du romantique moins le factice, l'affection et l'enflure* ». Un programme qui ne pouvait que convenir tout autant à Ingres.

L'acquisition du portrait du *Comte Mathieu-Louis Molé* a été rendue possible par une extraordinaire « union sacrée », réunissant plusieurs généreux partenaires. Afin de compléter les crédits propres mobilisés par le Musée du Louvre à une hauteur très importante, et le Fonds du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication, les sociétés suivantes ont en effet contribué à l'acquisition : Eiffage, la Banque de France, Mazars et un donateur anonyme. La Société des Amis du Louvre, soutien fidèle de notre musée, a elle-aussi participé de manière exceptionnelle à cette opération. Que tous reçoivent de la part de la direction du musée et du département des peintures un remerciement sincère et profond.

Vincent Pomarède
Directeur du département des peintures

Présentation officielle du *Portrait du comte Molé*, par Jean-Auguste-Dominique Ingres



Portrait du comte Molé © RMN Gérard Blot

La sauvegarde des trésors nationaux et des œuvres d'intérêt patrimonial majeur grâce au mécénat d'entreprise

Les trésors nationaux

Le droit français reconnaît, sous la qualification de trésors nationaux, des biens culturels dont l'importance patrimoniale justifie un statut et une protection particuliers.

Ainsi les œuvres qui ont fait l'objet d'un refus d'autorisation de leur exportation, en raison de leur intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie, sont notamment considérées comme des trésors nationaux.

Depuis sa création en 1993, il incombe à la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN), prévue à l'article L. 111-4 du Code du patrimoine, la mission d'examiner les propositions de refus du certificat d'exportation et de rendre un avis motivé au ministre de la culture et de la communication sur l'opportunité de s'opposer à la sortie définitive du territoire d'œuvres majeures pour le patrimoine national.

A partir du moment où la décision de refuser le certificat a été arrêtée par le ministre chargé de la culture, le bien concerné acquiert le statut de trésor national pour une durée de 30 mois. Durant ce délai, l'exportation définitive n'est plus autorisée et l'administration peut mettre en œuvre une procédure spécifique d'acquisition. Il revient à l'Etat de présenter une offre d'achat au propriétaire et, en cas de refus de vente de ce dernier, de confier à des experts choisis conjointement, le soin de déterminer un prix de cession en référence au marché international. Si, à l'issue de plusieurs propositions, le propriétaire continue de refuser la vente, le certificat, redemandé le cas échéant, peut être à nouveau refusé. Si, au contraire, l'Etat renonce de lui-même à l'acquisition, l'œuvre peut quitter le territoire national.

Il convient de noter qu'il existe en France trois catégories de trésors nationaux. En effet, outre les biens ayant fait l'objet d'un refus d'exportation, ceux appartenant aux collections publiques et ceux bénéficiant d'une mesure de classement (monuments historiques ou archives) sont aussi considérés comme des trésors nationaux ainsi que le prévoit l'article L. 111-1 du code du patrimoine.

La loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France

Afin de faciliter l'acquisition des trésors nationaux, cette loi a modifié le Code général des impôts (article 238 bis 0 A et 238 bis 0 AB) pour instituer deux dispositifs entièrement nouveaux comportant des avantages fiscaux pour les entreprises qui contribuent à maintenir sur le territoire national des trésors nationaux ayant fait l'objet d'un refus de certificat d'exportation :

- Le premier ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 90% des versements effectués par une entreprise pour l'acquisition par l'Etat ou toute personne publique d'un trésor national destiné à une collection publique, la réduction étant plafonnée à 50% de l'impôt dû (article 238 bis 0 A du Code général des impôts).

Ce dispositif entré en application fin 2002 a déjà permis de réaliser, au profit de collections nationales et territoriales, 15 acquisitions correspondant à 26 biens culturels déclarés « trésors nationaux » (voir tableau ci-joint).

- Le second instaure une réduction d'impôt égale à 40% des dépenses d'acquisition consacrées par une entreprise à l'acquisition pour son propre compte d'un trésor national. Dans ce cas, l'œuvre est classée monument historique, elle doit être présentée au public dans un « musée de France » pendant dix ans et ne peut être revendue durant cette période (article 238 bis 0 AB du Code général des impôts).

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations

Afin de donner une nouvelle dynamique au mécénat d'entreprise, la loi 2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a étendu la première de ces dispositions aux versements effectués par des entreprises en faveur de l'achat, non plus seulement de trésors nationaux, mais aussi de biens culturels situés en France ou à l'étranger dont l'acquisition présenterait un intérêt majeur pour le patrimoine national au point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'archéologie (cf. article 238 bis 0 A du Code général des impôts). Le législateur a confié le soin d'apprécier l'intérêt patrimonial majeur et le prix de cession à la Commission consultative des trésors nationaux, dont l'avis favorable est nécessaire pour que le financement de l'acquisition puisse bénéficier de ce dispositif.

En application de ce dispositif élargi, 27 biens ou ensembles de biens culturels reconnus œuvres « d'intérêt patrimonial majeur » ont déjà été acquis au profit des collections nationales et territoriales (voir tableau ci-joint).

Pour des informations détaillées sur la législation relative au mécénat : www.mecenat.culture.gouv.fr

Acquisitions de trésors nationaux, ayant fait l'objet d'un refus de certificat, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis 0A du Code général des impôts (CGI)

Présentation officielle du *Portrait du comte Molé*, par Jean-Auguste-Dominique Ingres

Désignation du trésor national	Date du refus	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Jean-Baptiste OUDRY, <i>Neuf panneaux décoratifs, huiles sur toile, XVIII^e siècle (provenant du Château de Voré)</i>	20 octobre 1999	Musée du Louvre, département des peintures	Novembre 2002	PGA Holding	3 000 000 € (sur prix total de 3 353 000 €)
Julio GONZALEZ, <i>Tête en profondeur, fer forgé et soudé</i> , 1930	11 février 1999	Musée national d'art moderne (MNAM)	Juillet 2003	Pernod-Ricard	3 200 000 €
Rosso FIORENTINO, <i>Saint Roch distribuant ses biens</i> , sanguine, 1524, et <i>La Visitation</i> , sanguine, 1540	17 juillet 2001 (J.O. du 28/07/2001)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Novembre 2003	AXA	686 000 €
Eugène DELACROIX, <i>Paysages de montagnes et diverses études dit Album des Pyrénées</i> , dessins à la mine de plomb et aquarelles, 62 feuillets, 1845	16 janvier 2003 (J.O. du 25/01/2003)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Décembre 2003	Lusis	330 000 €
Camille CLAUDEL, <i>La jeune fille à la gerbe, terre cuite</i> , vers 1886	12 novembre 2003 (J.O. du 21/11/2003)	Musée Rodin	Septembre 2004	Natexis - Banques populaires	270 000 €
Simon VOUET, <i>La Vierge au rameau de chêne dite Vierge Hesselin</i> , huile sur toile, XVII ^e siècle	5 septembre 2003 (J.O. du 20/09/2003 et du 21/09/2003)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2004	HSBC - CCF	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait de Charles Marcotte d'Argenteuil</i> , graphite sur papier, 1811	19 mars 2004 (J.O. du 01/04/2004)	Musée du Louvre, département des arts graphiques	Février 2006	Ariowiggins – Groupe Sequana Capital	980 000 €
<i>Papyrus médical, inscription recto-verso en cursive hiératique, feuilles de papyrus issues initialement d'un rouleau d'environ 10 m, Egypte, Nouvel Empire, XVIII^e dynastie</i>	16 décembre 2005 (J.O. du 29/12/2005 et du 08/02/2006)	Musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes	Juin 2006	Ipsen	670 000 €
<i>Tour à guillocher aux armes du Comte d'Artois</i> , signé « Wolff Porte Saint-Martin », bronze ciselé et doré, fer, époque Louis XVI	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée national de Versailles	Juillet 2006	Lusis	187 000 €
Giambattista TIEPOLO, <i>Projet de décor pour un dessus-de-porte</i> , huile sur toile, XVIII ^e siècle	4 novembre 2005 (J.O. du 17/11/2005)	Musée du Louvre, département des peintures	Septembre 2006		550 000 €

Désignation du trésor national	Date du refus	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Attribuées à l'Ecole de Tours, <i>Vierge en prière et Christ bénissant</i> , huiles sur panneaux de bois, deuxième moitié du XV ^e siècle	2 août 2006 (J.O. du 15/08/2006)	Musée des Beaux-Arts de Tours	Décembre 2006	PGA Holding	700 000 €
Attribué à un atelier champenois, <i>Pavement de carreaux provenant du château de Polisy (Aube), faïence, 1545</i>	5 décembre 2005 (J.O. du 16/12/2005)	Musée national de la Renaissance – Château d'Écouen	Septembre 2007	Axa	2 250 000 €
Claude-Charles SAUNIER, <i>Console provenant du Salon de compagnie de la duchesse d'Harcourt au château de Versailles, placage de bois, bronze doré et marbre, circa 1787</i>	27 juillet 2006 (J.O. du 10/08/2006)	Musée national de Versailles	Mai 2008	KPMG	2 300 000 €
Louis DELANOIS, <i>Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles, bois sculpté et doré, circa 1769</i>	4 octobre 2006 (J.O. du 17/10/2006)	Musée national de Versailles	Décembre 2008	3 sociétés	800 000 €
Jean Auguste Dominique INGRES, <i>Portrait du Comte Mathieu-Louis Molé, huile sur toile, 1834</i>	19 avril 2006 (J.O. du 17/05/2006)	Musée du Louvre, département des peintures	Juin 2009	Eiffage, Banque de France, Société des Amis du Louvre, Mazars	8 500 000 € (sur prix total de 19 M€)

Montant total des acquisitions (15 opérations réalisées correspondant à 26 œuvres déclarées trésors nationaux acquises) :

25 223 000 €

Acquisitions de biens culturels

dont l'intérêt majeur pour le patrimoine national a été reconnu par la CCTN, réalisées grâce au dispositif fiscal prévu par l'article 238 bis OA du CGI

Présentation officielle du *Portrait du comte Molé*, par Jean-Auguste-Dominique Ingres

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
<i>Ensemble de dessins italiens des XVII^e et XVIII^e siècles</i> (130 lots)	23 janvier 2004	Musée du Louvre, Palais des Beaux-Arts de Lille, musées des Beaux-Arts de Marseille, Orléans et Rennes, musée Paul Dupuy de Toulouse	Mai 2004	Carrefour	11 334 255 €
<i>Statue Djennéké</i> , Dogon, Mali, X ^e siècle	4 février 2004	Musée du Quai Branly	Juin 2004	AXA	4 000 000 €
Ogata KORIN, <i>Chrysanthèmes blancs</i> , paire de paravents à six feuilles, encré, couleurs et gaufrages sur papier, Japon, début du XVIII ^e siècle	31 mars 2004	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Septembre 2004	Crédit Agricole SA	2 440 000 €
Jean-Antoine HOUDON, <i>La Vestale</i> , marbre, 1787	31 mars 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Octobre 2004	AXA	9 000 000 €
Claude POIRIER, <i>Nymphé</i> (dite Aréthuse), statue en marbre, 1706-1711 (provenant du parc de Marly et exposée dans le parc du château de Courances)*	1 ^{er} décembre 2004	Musée du Louvre – département des sculptures	Juillet 2005	AGF	1 250 000 €
Lorenzo SPIRITO, <i>Le Livre des passe temps</i> , traduction française d'Anthimus Faure, circa 1500	13 juillet 2005	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2005	Club français du livre	125 000 €
<i>Collection de revues et périodiques des avantgardes artistiques des XIX^e et XX^e siècles</i> , 1850-1980	2 mars 2005 confirmé le 23 novembre 2005	Bibliothèque Kandinsky – Musée national d'art moderne (MNAM)	Septembre 2005	Groupe Lagardère	3 800 000 €
<i>Ensemble de décors provenant de l'Hôtel de Lannoy</i> : Pierre-Paul PRUD'HON, <i>Sept panneaux du Salon de la Richesse</i> , huiles sur panneau et huiles sur toile ; PRUD'HON et assistants, <i>Onze panneaux du Salon des Saisons</i> , huiles sur toiles – 1798-1801	8 juin 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Octobre 2005	Eiffage	3 500 000 €
Jean-Auguste-Dominique INGRES, <i>Portrait de Ferdinand-Philippe de Bourbon-Orléans, duc d'Orléans</i> , huile sur toile, 1842*	8 septembre 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Décembre 2005	AXA	11 000 000 €
<i>Statue monumentale d'un bodhisattva debout</i> , grès rougeâtre, Chine septentrionale, dynastie des Qi du Nord (550-577)	8 septembre 2005	Musée Guimet (Musée national des arts asiatiques)	Janvier 2006	CERÉ, filiale d'AREVA	2 500 000 €

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Châsse : <i>L'Adoration des Mages</i> , cuivre champlevé, émaillé et doré sur âme de bois, Limoges, vers 1200	1 ^{er} février 2006	Musée national du Moyen Âge – Hôtel et Thermes de Cluny	Avril 2006	CNP Assurances	850 000 €
Quentin METSYS, <i>Sainte Madeleine</i> , huile sur panneau, vers 1515	11 mai 2005	Musée du Louvre – département des peintures	Juin 2006	Caisse centrale du Crédit immobilier de France	2 500 000 € (sur prix total de 5 M€)
<i>La Victoire du Saint-Gothard</i> , médaillon en bronze provenant de la Place des Victoires, exécuté par Jean Regnault, vers 1685	5 juillet 2006	Musée du Louvre – département des sculptures	Septembre 2006	Eliance	2 800 000 €
Adam Frans Van der MEULEN, <i>Vue du château de Chantilly</i> , pierre noire et aquarelle, vers 1665	13 septembre 2006	Musée Condé – Château de Chantilly	Décembre 2006	Serdis	175 000 €
<i>Huit tapisseries appartenant à la Tenture de l'Histoire d'Artémis</i> , tissées pour le roi Henri IV à partir de cartons d'Antoine CARON et d'Henri LERAMBERT, 1600-1610	27 septembre 2005 et 23 novembre 2005	Mobilier national	Février 2007	Natixis	1 825 000 €
<i>Ensemble de dessins et d'archives issus du fonds d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)</i>	11 janvier 2006	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine	Février 2007	Eiffage	1 636 000 €
Nicolas POUSSIN, <i>La Fuite en Egypte</i> (dite au voyageur couché), huile sur toile, 1657 ou 1658**	4 juillet 2007	Musée du Louvre – département des peintures et Musée des Beaux-Arts de Lyon	Août 2007	17 mécènes dont Gaz de France, Axa et Total	14 670 000 € (sur prix total de 17 M€)
François RUDE, <i>Louis XIII enfant</i> , 2 ^e version de la statue en bronze, fonte à la cire perdue de Barbedienne, ciselure de Charles Cauchois, 1878	13 décembre 2006	Musée des Beaux-Arts de Dijon	Octobre 2007	Soc. des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	300 000 €
<i>La Comtesse de Castiglione</i> , album regroupant dix-huit photographies de Pierre-Louis PIERSON, vers 1863-1866, et constitué par Christian BERARD en 1930	16 mai 2007	Musée d'Orsay	Décembre 2007	HSBC France	450 000 €
<i>Coffret orné de scènes de romans de chevalerie</i> , ivoire d'éléphant et cuivre doré, Paris, vers 1300-1310	4 juillet 2007	Musée national du Moyen Âge – Hôtel et Thermes de Cluny	Décembre 2007	Groupama SA	2 700 000 €

Désignation du bien culturel	Date de l'avis de la CCTN	Musée bénéficiaire	Date agrément	Entreprise mécène	Montant
Camille CLAUDEL, <i>Persée et la Gorgone</i> , sculpture en marbre, 1898-1902	17 janvier 2007	Musée Paul Dubois-Alfred Boucher, Nogent-sur-Seine	Décembre 2007 Mai 2008	17 mécènes	768 500 € (sur prix total de 950 000 €)
François de TROY, <i>Le Festin de Didon et Enée</i> , huile sur toile, salon de 1804	12 décembre 2007	Musée de l'Ile-de-France, Sceaux	Mai 2008	Total	1 450 000 € (sur prix total de 1 680 750 €)
Henri de TOULOUSE-LAUTREC, Ensemble de 26 affiches**	14 novembre 2007	Bibliothèque nationale de France	Septembre 2008	A.M. Conseil	500 000 € (sur prix total de 1 040 000 €)
Traité des eaux artificielles, Vienne, Pierre Schenck, vers 1484, 4°, 51 ff	18 juin 2008	Bibliothèque nationale de France	Octobre 2008	PGA Holding	150 000 €
Manufacture de la Savonnerie, Compartiment central d'un tapis de la nef de la chapelle de Versailles, laine, tissé entre 1723 et 1728	21 avril 2008	Musée national de Versailles	Octobre 2008	Total	2 000 000 €
Francesco ALBANI dit L'Albane, <i>Triomphe de Neptune et d'Amphitrite ou Allégorie du monde marin</i> , huile sur cuivre, probablement vers 1635	20 février 2008	Château de Fontainebleau	Décembre 2008	7 mécènes	240 000 € (sur prix total de 1 380 930 €)
Louis DELANOIS, Deux chaises provenant du Salon de compagnie de la comtesse du Barry au château de Versailles, bois sculpté et doré, circa 1769	11 septembre 2008	Musée national de Versailles	Décembre 2008		400 000 € (sur prix total de 880 000 €)

Montant total des acquisitions (27 dossiers de biens culturels ou d'ensembles de biens culturels ayant reçu un avis favorable de la CCTN) :

- les œuvres marquées d'une astérisque (*) sont considérées comme des trésors nationaux en raison de leur classement au titre des Monuments historiques et non pas à la suite d'un refus de certificat d'exportation. Leur acquisition a pu être réalisée en bénéficiant du dispositif fiscal après reconnaissance de leur intérêt patrimonial majeur par la Commission consultative des trésors nationaux (CCTN).

- les œuvres marquées de deux astérisques (**) sont celles qui avaient fait l'objet d'une mesure de refus de certificat d'exportation dont le délai était arrivé à expiration et qui, de ce fait, ont dû obtenir un nouvel avis favorable de la CCTN afin que leur acquisition puisse être effectuée avec le recours du dispositif fiscal.

Montant total des versements financiers opérés pour la réalisation de 41 opérations depuis 2002 (dont 90 % correspondent à des dépenses fiscales) : **107 586 755 €**



Dès 1844, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de l'Yonne félicitait Fougerolle, devenu Eiffage, pour la construction d'un pont sur le canal du Nivernais. Plus récemment, Eiffage a participé à la restauration de la Cour Carrée du Louvre et sa filiale Forclum à l'élaboration et à la mise en place du dispositif de sécurité des œuvres du musée.

L'État a choisi le tracé et le projet du viaduc de Millau qui, concédé à et construit par Eiffage, est le deuxième monument de plus visité en Midi-Pyrénées après la basilique de Lourdes.

Par gratitude envers l'État, Eiffage a contribué à l'acquisition des archives de Viollet le Duc, et a offert au Louvre les panneaux de Prud'hon du salon de la richesse de l'hôtel de Lannoy. Dernièrement, le Groupe a déféré à la demande du président-directeur d'amorcer comme premier mécène l'acquisition fort onéreuse du portrait du comte Molé, contemporain des débuts de l'entreprise.

Eiffage, 8^e Européen de la construction et des concessions, fort de 70 000 collaborateurs, réalise un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros à travers ses cinq métiers : concessions et PPP (grands ouvrages d'infrastructures et de superstructures), construction (bâtiment, immobilier et facility management), travaux publics (génie civil, terrassement, route), énergie (génie électrique, génie climatique et automatisation de process), métal (construction métallique et façades, génie mécanique, chaudronnerie, maintenance industrielle). Le groupe a en outre livré en février 2009 au concessionnaire TP Ferro, la ligne à grande vitesse Perpignan/Figueras, et réalise actuellement l'autoroute A65 Pau/Langon, le grand stade de Lille métropole, les centres hospitaliers de Rennes, d'Amenas-Bonneville, de St Nazaire et du Sud Francilien Corbeil-Essonnes et Evry, et le siège de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.



La Banque de France, une entreprise dans la Cité

La Banque de France met en œuvre la politique monétaire qui garantit le pouvoir d'achat de l'euro.

Superviseur du secteur bancaire et financier, elle vérifie que les établissements de crédit respectent des règles de prudence destinées à protéger les épargnants et à assurer la stabilité des opérations financières.

Institut d'émission, elle assure la qualité des billets et des pièces utilisés en France, et veille au bon fonctionnement des autres moyens de paiement.

Enfin, elle rend des services qui contribuent à l'équilibre des relations entre acteurs économiques : suivi de la solidité des entreprises, traitement du surendettement.

Comme institution de la République, la Banque de France a également à cœur de préserver et de valoriser son patrimoine comme un patrimoine national : de même qu'elle ouvre au public les portes de la Galerie dorée de l'hôtel de Toulouse, rare témoin du style Régence, lors des Journées européennes du patrimoine, elle prête volontiers ses collections, en particulier au Louvre : sculptures d'Augustin Pajou en 1997 et la *Fête à Saint-Cloud* de Fragonard en 2006.

Aujourd'hui, la Banque de France a souhaité contribuer à la protection du patrimoine français en aidant le musée du Louvre à acquérir le *Portrait du Comte Molé*, exceptionnel Trésor national qui a toute sa place au sein de ses collections.

Cette action s'inscrit dans une démarche de présence de la Banque de France dans la Cité, qui trouve aussi à s'illustrer dans une politique visant à promouvoir la culture économique des jeunes et du grand public (accueil de lycéens, et de collégiens de ZEP en stage) ou à mettre ses ressources à la disposition de grandes causes nationales (opération Pièces jaunes).

Société des Amis du Louvre

« Il était hors de question pour le conseil d'administration des Amis du Louvre de ne pas contribuer à l'achat du portrait du comte Molé par le plus grand portraitiste français. Le vote a été acquis à la quasi unanimité. Pourquoi ? La suprême autorité en matière de goût, le poète Charles Baudelaire, cité opportunément par le directeur du département des peintures du Louvre, M. Pomarède, n'était pas un admirateur inconditionnel d'Ingres et de son école férue d'antiquité. Mais son goût difficile s'est incliné devant Ingres portraitiste, et portraitiste moderne, sachant éléver à la poésie du deuil le noir moderne de la redingote masculine et laisser entrevoir, sous la gravité officielle de l'homme d'autorité, le "mal du siècle", doute et mélancolie, qui hante au fond du masque impassible le civilisé moderne. Le portrait par Ingres du premier ministre de Louis-Philippe, qui avait été sous le Consulat un ami intime de Chateaubriand, avant de devenir son ennemi politique et son rival victorieux auprès de la belle Cordélia de Castellane, atteste aujourd'hui, encore mieux qu'au XIX^e siècle, la saisissante justesse du diagnostic du poète. »

Marc Fumaroli, de l'Académie Française,
Président de la Société des Amis du Louvre

Avec plus de 60 000 membres, la Société des Amis du Louvre est le premier mécène privé du musée, le plus ancien, le plus constant et le plus nombreux.

Son modèle original de mécénat collectif ouvert à tous, s'appuie sur un large public de visiteurs et d'amateurs d'art, qui en souscrivant à la carte des Amis du Louvre, bénéficie des meilleures conditions d'accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires du plus grand musée du monde.

Les cotisations et les dons qu'elle reçoit de ses membres, lui permettent de disposer d'un budget moyen annuel de plus de 3 millions d'euros pour enrichir et défendre le patrimoine artistique national.

Depuis sa création en 1897, la Société des Amis du Louvre, reconnue d'utilité publique en 1898, a fait l'acquisition de plus de 700 chefs-d'œuvre généreusement offert au musée du Louvre, y composant, avec le même goût exigeant d'un collectionneur privé collectif, un véritable Musée encyclopédique dans le Musée.

Pour plus d'information consulter le site : www.amis-louvre.fr



« Pour Mazars, une entreprise se doit d'être pleinement citoyenne. Acteur économique international, Mazars s'engage à travers le monde dans des programmes de responsabilité sociale et environnementale qui conjuguent transmission, découverte culturelle et respect de l'environnement. Et comme il n'est pas, pour le Groupe, d'engagement réel qui ne se fasse sur la durée, nous veillons à suivre sur le long terme les actions que nous menons. Mazars est heureux d'être pour la deuxième fois aux côtés du Musée du Louvre pour aider à la sauvegarde d'un Trésor National ».

Patrick de Cambourg, Président de Mazars

Mazars s'engage en faveur de nombreux programmes de responsabilité sociale et environnementale qui reflètent ses valeurs et sa culture. Nous avons ainsi choisi de concentrer nos actions autour de trois axes : le respect de nos environnements, le soutien à la diversité des cultures et des personnes et le mécénat de compétences.

Depuis sa création, Mazars apporte ainsi, sur les cinq continents, sa contribution en tant qu'entreprise citoyenne à travers des actions locales et internationales.

Dans le domaine culturel, Mazars s'investit dans des programmes de mécénat qui lui ressemblent, qui participent au dialogue des cultures et au respect de la diversité. Fondées sur des valeurs fortes de responsabilité et de transmission, les actions de Mazars offrent également l'opportunité aux collaborateurs du Groupe de se rassembler et de découvrir d'autres horizons.

Mazars est heureux de s'associer à des initiatives au service de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine aux côtés du Musée du Louvre en participant au rachat de « Trésors Nationaux » : *La Fuite en Egypte* de Nicolas Poussin, en 2007 et aujourd'hui *Portrait du Comte Molé* de Ingres.

Mazars est un groupe international spécialisé dans l'audit, l'expertise comptable, le droit, la fiscalité et le conseil aux entreprises. Son *partnership* intégré rassemble plus de 11 000 professionnels dans 50 pays.

www.mazars.fr
www.mazars.com

Renseignements pratiques

Musée du Louvre

Palais du Louvre

75001 Paris

Téléphone 01 40 20 50 50 / Télécopie 01 40 20 54 52

Jours et heures d'ouverture

Le musée est ouvert tous les jours de 9h à 18h, sauf le mardi et les 25 décembre et 1^{er} janvier et certains jours fériés.

Nocturnes jusqu'à 22 heures les mercredi et vendredi

Le musée du Louvre est gratuit le premier dimanche de chaque mois

Par métro : station Palais-Royal /musée du Louvre

Par bus : bus n° 21, 24, 27, 39, 48, 68, 69, 72, 81, 95

Paris l'Open Tour : arrêt face à la pyramide

En voiture : un parc de stationnement souterrain est accessible par l'avenue du général Lemonier, tous les jours de 7h00 à 23h00.

Par Batobus : Escale Louvre, quai François Mitterrand